

PRÉSENTATION DU GPV RIVE DROITE

OBJET

Le groupement d'intérêt public « Grand Projet des Villes Rive Droite » a été créé en 2001 pour coordonner l'écriture et la mise en œuvre d'un projet de territoire, visant à raccrocher les quartiers à la dynamique de l'agglomération et à initier un changement d'image.

La politique de la Ville est ainsi, originellement, au cœur des missions du GPV Rive Droite.

Des missions qui ont évolué au fil du temps, en miroir des nouvelles priorités de la politique de la Ville (du renouvellement urbain au développement économique), mais aussi en réponse aux enjeux climatiques et à leurs conséquences économiques et sociales.

Des missions et un projet de territoire qui s'adaptent rapidement et agilement à un contexte environnemental, institutionnel, sociétal et politique de plus en plus complexe et incertain.

Le GPV Rive Droite porte depuis 2001, aux côtés de ses membres - les Villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole - un projet de justice sociale et territoriale, partenarial et résilient.

GOUVERNANCE

Le GPV Rive Droite est missionné par ses membres et doté de moyens propres pour mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel au service du développement urbain, économique, social et environnemental de la Rive Droite, en cohérence avec les stratégies communales et métropolitaines.

La présidence du GPV est assurée successivement, pour une durée d'un an, par le maire d'une des quatre communes membres. Bordeaux Métropole, membre du groupement, siège au conseil d'administration qui se réunit au moins quatre fois par an pour débattre et valider la feuille de route annuelle du GPV, les moyens associés et suivre la mise en œuvre des actions.

Les parties prenantes - acteurs et partenaires du territoire - sont réunies régulièrement en comités techniques par l'équipe du GPV pour élaborer, faire évoluer et suivre l'avancement du plan d'action. Les élus municipaux et métropolitains sont invités avec les partenaires financiers lors des instances de dialogue stratégique que sont les comités de pilotage.

REPRÉSENTATION POLITIQUE

Les maires des quatre villes membres président le GPV à tour de rôle pour un an. Le changement de présidence s'opère à l'automne.

Présidence et Vice-Présidence pour la période 2026-2032

	Président	Vice-Président
2026-27	Philippe Quertinmont > Maire de Lormont	Jean-François Egron
2027-28	Alexandre Rubio > Maire de Bassens	Philippe Quertinmont
2028-29	Jean-Jacques Puyobrau > Maire de Floirac	Alexandre Rubio
2029-30	Jean-François Egron > Maire de Cenon	Jean-Jacques Puyobrau
2030-31	Philippe Quertinmont > Maire de Lormont	Jean-François Egron
2031-32	Alexandre Rubio > Maire de Bassens	Philippe Quertinmont

Chaque maire est également « référent » à l'échelle du territoire du GPV, sur une ou deux thématiques du projet.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole étant membre du groupement, a désigné Yohann Giacometti, Maire de Carbon-Blanc, Vice-Président en charge de l'équilibre territorial entre les deux rives, du développement de la rive droite et de la participation citoyenne, pour représenter l'institution au conseil d'administration du GPV.

ÉQUIPE SALARIÉE



MAXIME DERRIEN
DIRECTEUR



CLAIRE THIRIET
RESPONSABLE COORDINATION
STRATÉGIQUE & COMMUNICATION



BÉRANGÈRE DRAY
RESPONSABLE ADMINISTRATION
FINANCES, RH



ESTELLE YANG
ASSISTANTE ADMINISTRATION,
FINANCES, RH



ROMAIN VIAULT
CHEF DE PROJET
URBAIN



ANNE CAMELATO
CHEFFE DE PROJET EMPLOI
RÉFÉRENTE PROJET LEVIER



BEZAWIT TESFU
CHEFFE DE PROJET ENTREPRENEURIAT
RÉFÉRENTE CITÉS LAB



THÉA MASSINGER
CHEFFE DE PROJET
COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES
ET ESS



ORIANE HOMMET
CHEFFE DE PROJET
ÉCONOMIE CIRCULAIRE



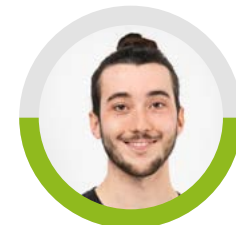
ANNE CASENAVE
CHEFFE DE PROJET
ALIMENTAIRE TERRITORIAL



MANON ROUXEL
ASSISTANTE
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



MATHILDE VERGER
CHEFFE DE PROJET PARC DES COTEAUX



GAUTIER FOUQUET
BERGER PARC DES COTEAUX



ANNABELLE EYBOULET
CHEFFE DE PROJET PANORAMAS

● PILOTAGE ET STRATÉGIE

● AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

● ÉCONOMIE CIRCULAIRE

● PARC DES COTEAUX

● MOBILITÉS - HABITAT - ESPACE PUBLIC

● ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

● PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

● PANORAMAS

MÉTHODE

Dans sa méthode de travail, l'équipe du GPV Rive Droite confère une place majeure à la coopération, au partenariat et à l'intelligence collective.

Agitateur d'idées, catalyseur d'initiatives locales, nous avons adopté le principe de "diffusion-pollinisation" : du repérage des actions répondant aux enjeux du territoire, à la mobilisation et la coordination des acteurs et partenaires, en passant par l'expérimentation et la diffusion des retours d'expérience.

Nos mots-clés : Observer les signaux forts et faibles - Anticiper - Aller vers - Accueillir - Écouter - Rassembler - Mobiliser - Coordonner - Soutenir - Innover - Expérimenter - Partager - Transmettre - Convaincre.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO)

Portant des missions visant à l'amélioration du cadre de vie, au rééquilibrage territorial, économique et social et, plus récemment, à une transition écologique responsable, le GPV est une organisation publique engagée pour son territoire et ses habitants. Depuis 2022, l'équipe du GPV renforce son engagement par la mise en œuvre d'une stratégie RSO articulée autour de quatre objectifs :

- Établir une culture commune en matière de RSO au sein de l'équipe
- Limiter l'impact carbone de nos activités professionnelles
- Augmenter l'impact positif environnemental, social et sociétal de l'équipe
- Favoriser les initiatives et valoriser les bonnes pratiques.

PARTENARIAT

Nous partageons avec plus de 200 acteurs et partenaires mobilisés dans la mise en œuvre du projet de territoire, un but commun : œuvrer pour un territoire plus accueillant, solidaire, résilient, pour tous, aujourd'hui et demain.

Les citer tous nommément ici serait trop long, et fastidieux pour le lecteur, nous avons donc fait le choix de lister la diversité des typologies d'acteurs mobilisés aux côtés du GPV depuis plus de 25 ans. L'ampleur du partenariat fait la force du projet du GPV.

Collectivités territoriales et leurs groupements et syndicats - chambres consulaires - agences d'urbanisme et de développement économique - acteurs économiques et de l'ESS - acteurs de l'habitat et du logement, de l'aménagement et de la construction - acteurs sociaux et socio-culturels - acteurs de la culture - acteurs de l'environnement - acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion- acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat - acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche...

FINANCEMENTS

Les membres du groupement - Villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la Ville - apportent au GPV une contribution annuelle de 462 000 €, représentant, selon les exercices budgétaires, environ un tiers de son budget annuel.

En complément, le GPV sollicite des co-financements auprès de partenaires publics et privés, qui contribuent ainsi à la réalisation du projet de territoire.

Les partenaires institutionnels, à savoir, l'État, ses services déconcentrés et ses agences (ADEME, ANCT, ANRU, DRAC, DRAAF, DREETS, Préfecture Gironde, BPI, Banque des territoires...), la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole, apportent ainsi des financements dits "de droit commun", s'inscrivant dans leurs règlements d'intervention spécifiques en matière de politique sociale, économique, d'habitat, de l'emploi et de la formation, environnementale, culturelle...

Des conventions avec les bailleurs sociaux, acteurs majeurs de la politique de la Ville, permettent de renforcer les projets à fort impact sur les quartiers prioritaires.

Enfin, les fonds européens sont également sollicités pour permettre l'émergence ou l'accélération de projets structurants ou innovants pour le territoire.

Parmi les fonds privés, on peut citer l'association des amis de panoramas qui mobilise les acteurs économiques locaux pour soutenir le projet culturel et artistique du parc des Coteaux.

L'ensemble des chefs de projet et la direction s'attellent, au quotidien, à diversifier les co-financements du GPV pour sécuriser le projet.

Bien entendu, compte-tenu du contexte international et national, des incertitudes demeurent quant aux ressources que l'équipe du GPV et ses membres pourront mobiliser.

Le projet pourra être amené à évoluer en conséquence.

GPV Rive Droite
Résidence Beausite – bât B0
Rue Marcel Paul – 33150 CENON
contact@gpvrivedroite.fr

Accédez aux ressources du GPV,
abonnez-vous à notre lettre d'information
et suivez nos actualités :
<https://www.gpvrivedroite.fr/>

Suivez-nous sur LinkedIn :
<https://www.linkedin.com/company/gpv-rive-droite/>

